**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** 23 (1986)
**Heft:** 837

**Rubrik:** Droit de réponse

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

En tant que cadres du Détachement sanitaire mobile de la Protection civile à Genève nous exprimons les graves préoccupations que nous cause la présence, à 70 km de notre ville, du surgénérateur de Creys-Malville. L'accident de Tchernobyl n'est qu'une faible préfiguration de ce qui pourrait se passer dans le surgénérateur Super-Phénix dont le coeur contient 4 tonnes de plutonium. En dépit des apaisements du Gouvernement français et de ses experts, un accident (tremblement de terre, terrorisme, erreur humaine) aboutissant à une "excursion nucléaire" est loin d'être doté d'une probabilité négligeable. L'enceinte de confinement du surgénérateur ne résisterait pas à l'énergie mécanique dégagée par l'explosion. En cas de vent d'ouest, dominant dans notre région, on ne disposerait, contrairement à ce qui se passerait en cas de guerre, d'aucun délai pour faire déblayer et occuper préventivement les abris antinucléaires. Dès lors ne conviendrait-il pas que soient édictées les mesures suivantes (liste non-exhaustive) :

## on s'inquiète

1) Déblaiement et aménagement des abris ; exercices d'alarme atomique.
2) Information de la fraction de la population pour laquelle il n'y a pas d'abri équipé d la conduite à tenir, compte tenu de ce que les "emplacements protégés" prévus pour elle ne protègent pas contre le danger d'inhalation des radiations.
3) Protection particulière visant les enfants, plus sensibles aux effets de l'irradiation : contrôle périodique de leur équipement individuel qui devrait comporter un masque à gaz, et de leurs réserves de vivres.
4) Exercices simulant l'évacuation massive de la population avec participation d'une partie de cette dernière.
Les signataires de cette lettre osent espérer que vous voudrez bien lui donner suite.

*TELEVISION*

## Le Défi - pour qui ?

(*jd*) Le Défi nouvelle formule a abandonné le parti pris des jeux du cirque. Nous ne le regretterons pas tant il est vrai que ni les téléspectateurs ni la personnalité en cause et son action n'avaient à gagner à ces empoignades superficielles et factices. Exit donc les avocats qui n'avaient rien à faire dans cette émission.
La nouvelle formule, plus sage, reste encore à la surface du sujet. La manière d'aborder le thème ne convainc pas. Le fait d'opposer deux personnalités politiques relègue le sujet à l'arrière-plan ; quand J.-S. Eggly rappelle les télégrammes de féliciations au Viet-Cong et aux Khmers Rouges signés par Carobbio, on sort du sujet. Le combat politique supplante le traitement du thème. Le face-à-face de deux parlementaires affaiblit considérablement l'intérêt de l'émission. Derrière l'apparente opposition, on sent les deux politiciens s'entendre comme larrons en foire. En fait, le libéral comme le socialiste de gauche sont d'accord pour reconnaître que l'intervention de l'Etat est nécessaire mais que ce dernier ne peut pas tout, que la politique sociale par exemple doit être repensée et affinée. Les téléspectateurs attendaient les politiciens sur des sujets concrets : l'invalidité, le logement et d'autres problèmes encore ainsi que des solutions pratiques. C'est à ce niveau seulement que les opinions divergent.
Le véritable défi semble être pour les journalistes de la télévision. Ces derniers seuls sont suffisamment libres pour serrer le filet des questions, empêcher les échappatoires faciles et le refuge dans les slogans.

## DROIT DE REPONSE

réd.) L'article d'Ernst Bollinger sur la presse lémanique a suscité encore une réaction, que nous publions ici en vertu des dispositions légales en matière de droit de réponse. Dans notre prochaine édition, M. Bollinger et la rédaction de DP apporteront un complément à ce dossier

Nous avons pris connaissance de l'article paru dans votre numéro 835 du 9 octobre 1986 sous la signature de Ernst Bollinger
Vous écrivez : " Radio TV8 a coûté plus de 20 millions de francs à l'éditeur de *La Suisse* qui doit rentabiliser cet investissement". Cette affirmation est contraire à la vérité et incite le lecteur à penser que notre Société aurait touché 20 millions de francs et plus pour vendre *Radio TV8* à l'éditeur de *La Suisse*. Une telle transaction n'a jamais existé et aucune somme n'a été versée. Radio TV8 n'a pas été vendu ; il reste exclusivement la propriété de la société éditrice de l'ancien hebdomadaire *Radio-TV-Je vois tout*, la Société du journal "Le Radio", qui conserve sa totale indépendance et son autonomie financière vis-à-vis de l'éditeur de *La Suisse*.
Vous écrivez encore : "Lamunière a été plus prudent en refusant l'offre que l'éditeur de l'ancien hebdomadaire *Radio-TV-Je vois tout* lui avait faite avant d'aller vers *La Suisse*. Il faut dire que le prix demandé à l'éditeur du *Matin* était bien supérieur". Aucune offre du même genre n'a jamais été présentée à l'éditeur du *Matin* qui dès lors n'a pas eu à la refuser.

Société du journal "Le Radio"
L'Administrateur-délégué
Ph. Luquiens

## ECHOS DES MEDIAS

Le *Tages Anzeiger* détient 2/3 des voix à l'assemblée des actionnaires de la compagnie d'assurance-vie Fortuna, qui vient d'augmenter son capital.

*L'Espoir du Monde*, bulletin trimestriel des socialistes chrétiens de langue française, publie dans son édition de septembre une interview du professeur Guy Spitaels, président du Parti socialiste belge (francophone). Adresse utile : G.Cuendet, Grand Vennes 3c, 1010 Lausanne.

Une radio locale transnationale est en préparation à Constance, sur la rive allemande du lac du même nom. L'actionnaire principal est le quotidien local *Südkurier*, mais deux quotidiens suisses participent également à l'entreprise : les *Schaffhauser Nachrichten* et le *Thurgauer Volksfreund* (Kreuzlingen). Ces deux éditeurs ont déjà des participations dans les radios locales de la région, Radio Munot (Schaffhouse) et Radio Thurgau. De son côté, l'éditeur du *Südkurier* participe au capital de Radio Munot. Radio Constance devrait émettre dès le printemps 87.

*Alternatives économiques* (Alter-éco), publication militante, a réussi en quelques années à devenir une revue de référence en matière économique et sociale. Le tirage actuel est de 20'000 exemplaires et la périodicité mensuelle. Adresse utile : 20, rue d'Assas, F-21000 Dijon.